Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
SHFD

LA LETTRE DE L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE DU MINISTERE DE L'INTERIEUR

MISSION INTELLIGENCE ECONOMIQUE – SHFD

REVUE DE PRESSE

FRAUDE AU PRESIDENT : COMMENT S'EN PROTEGER ? Par F. DEMPURE, 28 janvier 2016, LES ECHOS.

Au cours des 5 dernières années, les fraudes au Président se sont multipliées, touchant plusieurs centaines d'entreprises et générant un préjudice de plus de 300 millions d'euros et la perte de nombreux emplois.

Après 7 virements pour un montant total de 1,6 million d'euros au prétexte du rachat urgent d'un concurrent asiatique, une entreprise des Deux-Sèvres employant 44 salariés a été placée en redressement judiciaire. Mais ce type d'usurpations d'identité peut prendre diverses formes : faux ordres de paiement adressés à la Banque en lieu et place de l'entreprise, remplacement des coordonnées bancaires des fournisseurs pour encaisser le montant des factures. Elles touchent par ailleurs les PME comme de grandes entreprises (Intermarché ou Michelin).

Afin de s'en prémunir, la sensibilisation de tous, à tous les niveaux hiérarchiques de l'entreprise, est nécessaire. Il est également conseillé d'instaurer un système de contre-signature au-delà d'un certain montant.

POUR EN SAVOIR PLUS... http://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/cercle-138054-fraude-aux-moyens-de-paiement-comment-sen-premunir-1150323.php

SAFE HARBOR 2 : L'ACCORD TROUVE ENTRE L'EUROPE ET LES ETATS-UNIS DIVISE DEJA, par S. CASSINI, le 3 février 2016, LE MONDE.

États – Unis et Commission européenne ont finalement trouvé un accord pour la mise en place d'un nouveau cadre juridique permettant aux entreprises européennes de transférer leurs données outre-atlantique.

Le précédent accord, dit « Safe Harbor », avait en effet été invalidé le 6 octobre 2015 par la cour de justice européenne, créant une forte insécurité juridique pour les GAFA (Google, Amazon, Facebook et Apple) mais aussi pour toutes les PME transmettant quotidiennement des informations vers les USA.

Dénommée « Privacy Shield », la nouvelle mouture du texte devrait garantir les « droits fondamentaux » des Européens et pose des « obligations de transparence ». La rédaction de la version définitive pourrait cependant prendre encore plusieurs mois.

POUR EN SAVOIR PLUS... http://www.lemonde.fr/economie/article/2016/02/03/safe-harbor-2-l-accord-trouve-entre-l-europe-et-les-etats-unis-divise-deja_4858440_3234.html#J7t1ObgOm9GTt78g.99

CYBER CRIMINALITE : INTERPOL NOUE UN PARTENARIAT INEDIT AVEC LA BARCLAYS, 8 février 2016, AFP

Pour la première fois, INTERPOL s'associe avec une banque afin de renforcer la lutte contre la cyber-criminalité. ce partenariat vise à renforcer le partage de renseignements, affiner la connaissance des modes opératoires et donner des recommandations concrètes aux établissements, publics et privés.

Un analyste de la banque britannique va rejoindre la plate-forme d'Interpol à Singapour alors que « l'ampleur et la complexité des cyber-attaques aujourd'hui requièrent une coopération dans tous les secteurs ».

ACTUALITES

Le 10 février, le Préfet CHOCQUET, haut fonctionnaire de défense adjoint, et la mission IE ont participé à une réunion relative à l'organisation de la politique publique d'intelligence économique territoriale organisée par Jean-Baptiste CARPENTIER, commissaire à l'information stratégique et la sécurité économique (CISSE).

Organisée à Bercy, au SISSE, elle a réuni des représentants des services centraux des ministères (MININT, MESR, MEDDE, MAAF, MAEDI) mais également des services déconcentrés, notamment le SGAR adjoint Auvergne Rhône-Alpes. Était également présent un représentant de l'association des régions de France.

Le Commissaire a notamment présenté la réforme de l'intelligence économique consécutive à la disparition de la D2IE et la création du SISSE. Il a également annoncé la reprise de travaux relatifs à l'IET sur la base des 21 conclusions du groupe de travail conduit jusqu'en juin 2015.

A LA RENCONTRE DES ENTREPRISES

Le Flash Ingérence n°21 de la DGSI est ce mois-ci consacré aux dangers des faux profils sur les réseaux sociaux professionnels. Outil de sensibilisation, ce flash peut être communiqué à vos interlocuteurs du monde de l'entreprise.

SHFD
INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE